



HAL
open science

Définir la ville

Catherine Baumont, Hubert Beguin, Jean-Marie Huriot

► **To cite this version:**

Catherine Baumont, Hubert Beguin, Jean-Marie Huriot. Définir la ville. [Rapport de recherche] Laboratoire d'analyse et de techniques économiques(LATEC). 1996, 18 p., ref. bib. : 2 p. <hal-01527276>

HAL Id: hal-01527276

<https://hal.science/hal-01527276v1>

Submitted on 24 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LATEC

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE TECHNIQUES ÉCONOMIQUES

U.R.A. 342 C.N.R.S.

DOCUMENT de TRAVAIL



UNIVERSITE DE BOURGOGNE

FACULTE DE SCIENCE ECONOMIQUE ET DE GESTION

4, boulevard Gabriel - 21000 DIJON - Tél. 80 39 54 30 - Fax 80 39 56 48

ISSN : 0292-2002

n° 9611

Définir la ville

Catherine BAUMONT*, Hubert BEGUIN
Jean-Marie HURIOT***

septembre 1996

***LATEC (UMR 5601 - CNRS), Université de Bourgogne
Université Catholique de Louvain, département de géographie

Résumé

La ville se laisse difficilement enfermer dans une définition simple. La plupart des définitions disponibles sont statistiques ou descriptives et saisissent mal le caractère complexe, multidimensionnel et changeant du phénomène urbain. La définition proposée ici fait appel à la théorie économique de la formation des villes et se base sur le processus d'agglomération et la diversité des agents et des activités.

Abstract

Agglomeration process and definition of the city

The city can hardly be grasped by a simple definition. Most of the available definitions are statistical or descriptive and they fail to represent the complex, multidimensional and changing nature of the urban phenomenon. The definition proposed in this paper is related to economic theory of city formation and is based on the agglomeration process and the diversity of agents and activities.

Mots clés

Economie urbaine - Processus d'agglomération

Définir la ville

Catherine Baumont, Hubert Beguin et Jean-Marie Huriot¹

1. Introduction

Phénomène *universel*, les villes sont apparues, certainement indépendamment, en plusieurs lieux du globe après la révolution néolithique (Bairoch, 1985), pour se diffuser par le monde, croître et se transformer. Les cités-états de l'antiquité, les cités fortifiées du Moyen Age, les villes industrielles du XIXe siècle, les métropoles mondiales de cette fin de siècle, dans leur immense *diversité* de forme, de fonction, d'évolution, répondent toutes au même nom de ville. Que sont donc ces villes pour attirer ainsi les hommes, pour les fasciner mais aussi les effrayer, pour leur offrir le progrès mais aussi les nuisances, pour rassembler aujourd'hui la plus grande part de l'humanité et l'essentiel de la création économique et culturelle ? Au-delà du constat de l'urbanisation des sociétés humaines et à cause même de son importance et de sa diversité, se fait ressentir un besoin de réflexion théorique pour comprendre et maîtriser la ville. Mais la comprendre, c'est déjà l'identifier. Dans quelle mesure peut-on parler de *la* ville au nom *des* villes ? Y aurait-il une nature cachée de la ville, transcendant la grande variabilité de ses apparences ? Seule l'abstraction théorique peut nous aider à répondre à cette question en contribuant à forger une définition.

Beaucoup d'économistes, d'abord préoccupés par la définition et l'analyse du phénomène d'agglomération, définissent plus ou moins implicitement la ville comme le résultat d'une agglomération spatiale de la production. C. Baumont et J.-M. Huriot (1996c) ont cherché à préciser les liens entre ville et agglomération, en montrant que si la ville résulte d'un processus d'agglomération, toute agglomération n'engendre pas nécessairement une ville.

Cherchant explicitement à définir la ville, H. Beguin (1996) offre l'alternative entre une définition très générale où la ville est simplement une partie de l'espace géographique identifiée par des attributs spécifiques tels qu'une densité minimale ou un niveau minimum d'économies d'agglomération, et une « non-définition », ou un refus de définir, c'est-à-dire

¹ Nous remercions Florence Goffette-Nagot pour ses remarques sur une version antérieure. La présente version a été présentée au colloque de l'ASRDLF « Régions et villes dans l'Europe de l'an 2000 », Berlin, 2-4 septembre 1996.

d'identifier dans l'espace géographique des sous-espaces d'une nature clairement différente des autres.

Ce papier est un prolongement des deux apports précédents. Nous y proposons une définition de la ville sur la base d'une vision et d'instruments d'analyse économiques, en tirant parti à la fois des suggestions de H. Beguin pour une définition *générale* et de l'analyse de la ville en terme de processus d'*agglomération* de C. Baumont et J.-M. Huriot. Nous acceptons au départ pour guide la série suivante de propositions.

(1) Nous avons l'intuition que les multiples définitions disponibles cachent un minimum d'éléments communs qui justifient que le même mot soit utilisé pour désigner des objets aussi changeants dans l'espace et dans le temps (un très bon panorama spatio-temporel est donné par Bairoch, 1985).

(2) Nous pensons que ces éléments font référence à la fois à un processus d'organisation spatiale des interactions humaines et à un certain degré de complexité de cette organisation.

(3) Nous supposons qu'une définition élaborée sur ces bases peut impliquer, à titre de cas particuliers, un grand nombre des définitions plus ou moins partielles qu'on peut rencontrer dans la littérature économique et géographique.

Nous souhaitons d'abord prendre quelques précautions méthodologiques face à la question de la définition d'un concept complexe : pourquoi et comment définir ? (section 2), puis montrer quels obstacles compliquent une telle recherche (section 3). Nous tenterons ensuite de proposer une définition qui nous semble atteindre un certain degré de généralité. Pour cela nous préciserons la définition générale de H. Beguin (1996) à partir de l'analyse du processus d'agglomération (section 4) et nous montrerons pour finir comment différentes définitions et approches de la ville peuvent se rattacher à notre proposition, mais aussi quelles sont les limites de cette conceptualisation (section 5).

2. Définir, pourquoi et comment ?

Avant d'aller plus avant, il peut s'avérer utile d'approfondir les raisons de la recherche d'une définition. En effet, celle-ci n'est pas un but en soi. Elle s'inscrit dans l'acte théorique lui-même, qu'elle a pour but d'éclairer. Mais il n'est pas forcément simple de dire ce qu'est ou ce que doit être une définition. L'opération de définition elle-même n'est pas définie de façon univoque. Selon l'objectif qu'on se donne, on adoptera tel ou tel type de définition : nous devons alors préciser les choix effectués.

Le besoin d'une définition

Le besoin de savoir ce qu'est la ville n'est pas toujours ressenti de la même manière.

D'un côté, la littérature nous offre une large palette de propositions sur ce qu'est la ville. Ainsi, la ville peut être considérée comme une concentration importante de population, comme un espace de forte densité de population et d'activités. On la définit souvent comme un espace bâti de façon continue ou quasi continue, à caractère permanent et monumental. Elle est parfois assimilée à une agglomération de firmes industrielles ou plus souvent de services, à un centre de marché, mais également à un lieu de concentration du pouvoir économique et politique. On en fait volontiers le creuset de l'innovation

technique, économique, culturelle, politique ... Elle est encore vue comme le berceau de la civilisation, le moyen de ses progrès, mais aussi comme le symbole de ses limites ou l'annonce de sa chute. Elle apparaît comme un résumé de la société, véritable microcosme, lieu de diversité, d'intégration ou d'exclusion, comme le vecteur du progrès social ou au contraire le moyen de la reproduction des inégalités, ou de l'exploitation. Elle suscite tous les espoirs mais aussi toutes les craintes ...

D'un autre côté, on peut vivre en ville, profiter de ses avantages et souffrir de ses inconvénients, utiliser le terme ville dans la vie courante, sans éprouver le besoin d'une définition. On peut même tenir un discours scientifique sur la ville sans proposer de définition, parce que l'on juge qu'il est impossible de définir la ville en quelques mots ou encore parce que l'on pense que la diversité de ses manifestations fait « qu'une définition objectivée est impossible » (Pumain, 1994). On peut aussi estimer que le sens du terme ville est suffisamment clair pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'explicitier. Quand M. Fujita écrit sa *Théorie économique urbaine* (1989), il ne définit pas l'objet de son analyse. On pourrait peut-être en déduire qu'implicitement, la ville est ce à quoi s'appliquent les théories urbaines, comme l'économie est pour J. Viner ce que font les économistes.

Une définition, pourquoi ?

Nous avons plusieurs raisons de vouloir définir la ville, au-delà de la simple satisfaction de savoir précisément de quoi l'on parle. On peut vouloir comprendre pourquoi la ville est de plus en plus au coeur de la théorie économique. On peut aussi souhaiter, en définissant la ville, trancher pour une conception particulière des rapports entre la ville et le reste de l'espace. On peut enfin se servir d'une définition comme d'un moyen d'évaluation des théories urbaines.

- La ville est présente dans les préoccupations des économistes dès le XVIII^e siècle (par exemple, R. Cantillon, A. Smith), à la fois comme une forme fondamentale de l'organisation spatiale et comme un élément clé de la croissance économique. L'économie urbaine ne se développe pourtant que très tardivement, et curieusement comme une branche trop séparée du corps principal de l'analyse économique. Il semble qu'on assiste aujourd'hui à une sorte de *révolution dans la théorie économique des villes*.

Cet intérêt croissant pour la ville est sans doute lié à certains caractères de l'évolution récente des villes, qu'on évoque parfois en parlant de crise urbaine, expression mal définie qui recouvre pêle-mêle la croissance incontrôlée des mégapoles, la multiplication des multiples nuisances urbaines, le développement des marginalités urbaines, etc.

Ce renouveau théorique est également lié à une prise de conscience de l'importance à la fois des échelles locale et mondiale dans l'analyse de la croissance économique. Celle-ci dépendrait de forces locales, mais aussi de contraintes mondiales, ou encore de la manière dont les impulsions locales s'insèrent dans des réseaux mondiaux d'interdépendance. Le lien local-mondial est en particulier présent dans l'analyse actuelle du phénomène de métropolisation. On voit ainsi l'économie urbaine sortir de frontières trop étroites, non seulement pour devenir un chapitre important de la théorie microéconomique, mais aussi pour se mêler aussi bien à l'économie internationale qu'à la théorie de la croissance ou encore à la théorie des organisations. En même temps que l'analyse spatiale, dont elle participe aux fondements, l'analyse urbaine reprend ainsi la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre dans l'analyse économique générale. Elle est présente aussi bien dans ce qu'on appelle avec P. Krugman « economic geography » que dans les nouvelles théories de la croissance endogène (Glaeser, 1994).

Dans ces différents cadres théoriques, les réflexions sur la ville se développent aux deux niveaux de l'organisation des réseaux de villes d'une part et de la formation et de la structure interne des villes d'autre part. Dans toutes ces approches, à tous ces niveaux, la ville est reliée à la théorie de l'agglomération qui semble constituer un élément-clé du renouveau de l'économie urbaine. Une manière de comprendre pourquoi la ville entre de plus en plus au coeur de l'analyse économique est de saisir la nature de cette concentration spatiale : c'est d'abord ce que l'on attend d'une définition.

- Définir, c'est identifier, c'est –selon ce que dit Foulquié (1962) de la définition scientifique– spécifier, c'est-à-dire établir ce qui différencie. Il s'agit, en essayant de définir, de savoir s'il existe des éléments de différenciation entre un type d'espace qui serait la ville et autre chose, c'est-à-dire s'il existe une continuité ou une rupture entre l'espace urbain et le monde rural. Mais définir, c'est déjà répondre en choisissant la rupture plutôt que la continuité. Admettre une spécificité, c'est aussi accepter que le concept de ville n'existe que par rapport à quelque chose qui n'est pas la ville. La littérature économique et géographique nous offre cet intéressant paradoxe : d'une part elle est remarquablement féconde en démonstrations de la non-pertinence de la différenciation urbain-rural et d'autre part on y rencontre une masse croissante de théories et de modèles appliqués à la ville, ce qui suppose l'acceptation d'une spécificité urbaine.

En cherchant à définir, nous faisons ainsi l'hypothèse que la continuité de plus en plus apparente entre les caractères descriptifs de ce qu'on appelle encore le rural et ceux du monde urbain n'annihile pas toute spécificité de la ville et toute discontinuité dans la signification de ces espaces, c'est-à-dire dans leur organisation et leur fonctionnement. L'idée est ici qu'une variation quantitative continue des paramètres constitutifs de l'espace humain peut à partir de certains seuils engendrer des phénomènes de nature différente, comme dans un processus catastrophique. Cela revient à dire qu'un discours pertinent sur la ville ne peut pas se ramener à un discours sur l'espace en général.

- L'enjeu d'une définition, c'est aussi et en conséquence l'évaluation des théories, sous plusieurs aspects. D'abord, on peut souhaiter juger de la pertinence de certaines théories de la ville. Par exemple, les théories microéconomiques qui ramènent la ville à une agglomération d'activités de production sont-elles en mesure de rendre compte de la complexité et de la diversité du phénomène urbain ? (Baumont, Huriot, 1996c). Est-il pertinent d'utiliser indifféremment les mêmes théories de l'agglomération pour étudier la concentration urbaine et pour analyser la répartition interrégionale des activités économiques ? Si la ville se différencie d'autres espaces, d'autres concentrations de population ou d'activités, si elle se distingue d'autres modes d'organisation des relations entre les agents, cela signifie aussi qu'elle est passible de théories spécifiques.

Ensuite, si ce qui précède est vrai, l'identification de la ville doit suggérer les limites de la validité des théories spécifiquement urbaines. Une question est par exemple de savoir dans quelle mesure les modèles de localisation résidentielle dans une ville monocentrique, développés dans le cadre de la Nouvelle Economie Urbaine, sont utilisables pour analyser de façon pertinente le phénomène de péri-urbanisation de l'espace rural (Goffette-Nagot, 1996), c'est-à-dire la localisation en milieu rural, plus ou moins loin des limites conventionnelles de la ville, d'individus travaillant dans la ville. Une réponse positive ne signifierait pas l'absence de rupture entre rural et urbain, mais le déplacement spatial de la rupture.

Une définition, comment ?

« Définition : proposition indiquant les caractères essentiels d'une chose », lit-on dans le *Dictionnaire philosophique* de P. Foulquié (1962). Pour préciser les choses, on peut faire appel à deux distinctions classiques, et pas forcément indépendantes, d'une part entre les définitions nominales et les définitions réelles, d'autre part entre les définitions qui créent un objet et celles qui identifient un objet existant. Une définition de la ville est nécessairement nominale, elle est toujours une création et elle doit obéir à certains critères de qualité.

- Les définitions *nominales* consistent à substituer à un mot dont on ignore le sens un mot ou un groupe de mots équivalents dont on connaît le sens. Les définitions *réelles* décrivent complètement un objet de façon à pouvoir le reconnaître. Une définition réelle paraît relativement facile à élaborer pour un objet simple. Mais la ville est un objet hautement complexe, et la décrire « complètement » est impossible. De plus, si on admet que toutes les villes sont plus ou moins différentes les unes des autres, une description complète ne peut identifier qu'une seule ville. On est donc nécessairement amené à la recherche d'une définition nominale.

- Certaines définitions créent un objet de toutes pièces, comme c'est le cas en mathématiques, alors que d'autres s'efforcent de cerner un objet existant. Définir la ville, c'est identifier un objet existant. Cependant, nous sommes face à l'impossibilité de décrire complètement cet objet. Pour saisir la nature de la ville, s'il en est une, il faut d'abord simplifier la ville pour la faire entrer dans un cadre théorique. Dans ce sens, définir relève de la même procédure que théoriser ou représenter. Dans tous ces cas, l'objet est vu à travers un filtre qui ne retient que les caractères qui nous semblent importants. Une définition de la ville sera donc nécessairement une simplification, une abstraction, donc une *création*. Il ne s'agit pas ici de créer un objet ex nihilo, mais de créer un concept à partir d'un objet existant. Mais puisque la conceptualisation implique simplification et abstraction, elle est susceptible de conduire à des représentations variées, selon la personnalité de celui qui la réalise, sa culture, ses objectifs d'explication ou d'action (Bailly, Baumont, Huriot, Sallez, 1995). Cela explique la multiplicité des définitions conceptuelles de la ville, et pose la question de ce que devrait être une bonne définition.

- Si l'on suit H. Poincaré, une « bonne » définition « s'applique à tous les objets définis et ne s'applique qu'à eux », ce qui veut dire qu'elle est « nécessaire et suffisante » pour désigner ces objets. Nous ajouterons, en nous référant à la démarche axiomatique, qu'une bonne définition devrait réaliser cet objectif avec le minimum possible d'éléments et permettre de retrouver l'ensemble des propriétés connues de l'objet défini. Ce n'est donc ni en collectionnant les traits descriptifs, ni en accumulant les représentations théoriques qu'on y parviendra. Il arrive qu'on prenne pour définition une énumération de propriétés de la ville. Mais une définition est par nature incomplète, elle ne peut ni ne doit tout dire. On pourrait transposer à la ville ce que dit P. Valéry du cercle : « Je sais ce que c'est. Mais *ce que c'est* comprend toutes les propriétés possibles et qui peut dire qu'il les connaît ? » (Valéry, 1973). Enfin, il n'existe pas *une* bonne définition. Les critères que nous venons d'évoquer peuvent amener des définitions très diverses. Les éléments qu'on choisit de privilégier pour définir dépendent étroitement de ce qu'on souhaite faire de la définition. Dans ce sens, une bonne définition, *pour nous*, serait celle qui permettrait de répondre aux questions que nous avons posées dans le paragraphe « Une définition, pourquoi ? »

Nous avons maintenant une idée de ce qu'il faudrait faire pour définir la ville. Cependant, le chemin vers une définition est parsemé d'obstacles difficiles à éviter.

3. De la difficulté à définir la ville

Nous souhaitons souligner ici deux séries de problèmes : d'abord, aucune des définitions les plus courantes de la ville ne satisfait le critère de Poincaré, de nécessité et de suffisance. Nous prendrons seulement quelques exemples. Ensuite, nous verrons pourquoi l'évolution contemporaine des villes renforce la difficulté de définir.

Des critères imparfaits

Les définitions les plus communément acceptées font appel à un certain nombre de critères, pertinents mais imparfaits au regard des conditions proposées dans la section précédente.

- La définition par le niveau de la population concentrée dans une « agglomération » se heurte au double problème du cadre spatial dans lequel on calcule un nombre d'habitants et du seuil de population à retenir pour définir une ville. On nomme parfois ville une agglomération de taille relativement faible, alors qu'une taille plus grande peut dans d'autres cas n'être qu'un village. Ceci est trop connu pour qu'il soit utile d'insister (déjà les auteurs de l'École de Chicago s'étaient attaqués au problème : Wirth, 1938).

- Intuitivement, l'idée de forte densité recouvre assez bien celle de concentration des hommes et des activités qui est nécessaire (mais pas suffisante) au concept de ville. Cependant, un problème identique se pose avec ce critère. On montrerait aisément que la densité de certains espaces qu'on s'accorde à nommer ville peut être très inférieure à celle de villages très resserrés comme certaines petites bastides du Sud-Ouest de la France. De plus, le niveau de la densité moyenne dépend étroitement de la base spatiale de calcul (François, Frankhauser, Pumain, 1995) : on peut avoir de très fortes densités locales dans un ensemble spatial urbain de faible densité moyenne. V. Fouchier (1994) montre que selon la base spatiale et le mode de calcul, la densité à Paris peut varier de 55 400 à 3 600 habitants par km². Enfin, la densité doit être assortie d'autres critères, et au moins d'une certaine permanence : un festival de rock qui rassemble plusieurs milliers de jeunes sur une surface réduite durant quelques jours n'est pas une ville...

- Le critère de la continuité du bâti souffre d'imperfections du même genre. Cette continuité est rarement parfaite, et l'on recourt une fois de plus à un critère arbitraire comme celui d'une distance maximum entre les habitations (200 m dans la définition des agglomérations urbaines de l'INSEE). Là encore, on pourrait montrer que la continuité et la répartition du bâti varient énormément d'une ville à l'autre, à toutes les époques. L'analyse fractale des structures urbaines nous donne sur ce point des informations précieuses (Frankhauser, 1994).

- On identifie encore une ville par la composition de sa population active, formée essentiellement de non-agriculteurs, et parfois réduite à des personnes vivant du commerce et des services (Brunet, Ferras, Théry, 1992). Cependant, P. Bairoch (1985) donne plusieurs exemples qui enlèvent à ce critère son caractère aussi bien nécessaire que suffisant. A l'origine des civilisations, on a pu observer un mode de vie urbain dans des unités de trop petite taille pour être nommées villes (par exemple en Israël), ainsi que de grandes villes (probablement plus de 100 000 habitants) habitées essentiellement par des agriculteurs (notamment en Amérique pré-colombienne).

- La définition de la ville comme une agglomération d'activités de production est très fréquemment utilisée en microéconomie spatiale et dans les analyses qui se développent en « economic geography ». En effet, la plupart des analyses économiques de l'agglomération

sont consacrées à la concentration spatiale de la production et font l'hypothèse plus ou moins implicite que lorsqu'on a correctement compris les mécanismes de cette concentration, on a compris la formation et le développement des villes.

Or, d'une part, les économies d'agglomération sont quelquefois appliquées à des lieux qui manquent totalement de spécificité puisqu'ils peuvent être aussi bien des régions que des villes. D'autre part, la plus grande partie des analyses théoriques de l'agglomération, tout en prétendant expliquer la ville ou en laissant supposer qu'elles le font, ne se sont intéressées qu'à des formes partielles d'agglomération : soit la ville comprend uniquement des ménages et seul le rôle des interactions sociales est étudié, soit la ville comprend effectivement des firmes et des ménages, mais seules certaines interactions économiques entre les firmes et, parfois, entre les firmes et les ménages, sont retenues. Ce sont donc des modèles de villes partielles. Ainsi, une certaine ambiguïté ou confusion est souvent entretenue, dans les théories de l'agglomération, entre concentration spatiale de la production et ville (Baumont, Huriot, 1996c).

Il se peut que la dimension productive de la ville soit importante. Mais on ne fait pas une ville avec des firmes et les gens qui y travaillent. La ville existe au moins autant par ses dimensions sociale, culturelle, politique, voire symbolique et imaginaire (Bailly, Baumont, Huriot, Sallez, 1995 ; Baumont, Huriot, 1996b). Ceci ne doit pas conduire à rejeter les théories économiques de l'agglomération productive, mais doit simplement nous pousser à les considérer comme des théories à la fois très élaborées et partielles.

Villes sans frontières

Brunet, Ferras et Théry (1992) proposent la définition suivante : « Ville : agglomération d'immeubles et de personnes de quelque importance, *qui à l'origine se distinguait de la campagne agricole*² ». On touche là une source importante des difficultés rencontrées aujourd'hui pour définir la ville. Dans le passé, comme dans la mythologie ou l'utopie urbaine, la ville est souvent limitée par un mur d'enceinte. Le terme grec « Polis » a eu pour première signification « mur d'enceinte ». Le terme latin « urbs », ou « ville ceinte », est apparenté à « orbis », c'est-à-dire « le cercle ». Le mot anglais « town » dont le sens premier était « palissade circulaire », dérive de la même racine que le mot allemand « Zaun », c'est-à-dire « haie » (Kerbat, 1995).

Cet exercice linguistique éclaire une facette d'un des traits importants de la ville jusqu'à une période relativement récente, à savoir sa nette séparation d'avec tout ce qui n'est pas la ville. Cette séparation s'est manifestée essentiellement de deux manières : par une limite matérielle, mise en évidence par les termes utilisés, et par une discrimination juridique, la première pouvant d'ailleurs être, en plus de sa nature défensive, le symbole de la seconde. Les historiens s'accordent pour faire de la particularité du statut juridique un critère majeur d'identification de la ville au moins jusqu'à la fin du Moyen Age et parfois bien après (par exemple, Duby, 1980).

Cette séparation nette n'existe plus. Le statut juridique s'est uniformisé, sauf exceptions mineures³, au moins à l'intérieur de chaque espace national, voire de plus en plus au niveau international. Les acteurs urbains sont petit à petit sortis des limites physiques de la ville, d'abord pour créer les « faubourgs », puis pour constituer les banlieues, qui font bel et bien partie de la ville, mais d'une ville de plus en plus diffuse, aux limites imprécises. Le

² Les italiques sont de nous.

³ La création des zones franches en France peut difficilement être vue comme une résurgence de cette discrimination : elle est très partielle et limitée à quelques zones urbaines sensibles.

développement des banlieues n'éloigne pas les limites de la ville, il les efface en créant un espace indéterminé (Kerbat, 1995).

Pour illustrer cette diffusion, le Poète inspire le géographe ; E. Verhaeren chante « Les villes tentaculaires » (1895) : « La plaine est morne et lasse – et la ville la mange » et E. Reclus voit « nos villes immenses [...] comme des pieuvres géantes, étirer leurs tentacules dans la campagne environnante » (Reclus, 1895). D'un seul coup d'oeil le voyageur est frappé par le contraste entre l'absence de limite marquée de la ville moderne de Carcassonne et la présence d'une frontière nette et matérielle dans la cité fortifiée qui la jouxte. Ce caractère diffus est encore plus flagrant dans le cas des plus grandes villes. « Faisant éclater son ancienne enceinte, la cité se répand sur les alentours, et en vient dans certains cas à constituer des régions urbaines, dont quelques-unes s'étendent déjà sur des pays entiers, sur des surfaces importantes où toute l'utilisation du sol aussi bien que les occupations de la main-d'oeuvre sont dérivées du fait urbain » (Gottman, 1962). « En observant du haut d'un avion, ou sur un quelconque diagramme, Londres, Buenos Ayres, Chicago ou Sidney, on peut se demander quelle est la forme de la cité et où s'arrêtent ses limites. [...] Rien ne permet de distinguer où se termine la ville, où commence la campagne. » (Mumford, 1961).

Au-delà de la ville diffuse, celle que l'on voit « grignoter » la campagne environnante, s'étale encore ce que L. Mumford appelle la « Cité invisible », qui symbolise toute l'influence que peut avoir la cité « visible » sur la consommation, la culture, les modes de vie des plus petits villages éloignés d'elle, grâce aux progrès dans les transports et télécommunications. C'est peut-être la même idée qu'évoque M. Serre à travers la « cité invisible, dont le centre est partout et la circonférence nulle part. » (Serre, 1993). Plus concrètement, une des manifestations de la « Cité invisible » est le phénomène de péri-urbanisation, c'est-à-dire l'installation, dans des zones rurales plus ou moins éloignées des villes, de personnes qui ont leur emploi dans la ville (Goffette-Nagot, 1996).

Tout cela peut nous suggérer des pistes. Il semble aujourd'hui insuffisant de définir une ville par ses caractères visibles, et de lui attribuer un espace aux limites précises, sauf obligations statistiques. C'est pour cela que nous nous orientons plutôt vers une définition par les processus et les comportements liés aux interactions humaines.

4. Ville, espace et interactions

La ville est la manifestation la plus remarquable de l'inégale répartition des hommes et des activités dans l'espace, à tel point que la théorie fondamentale de l'hétérogénéité spatiale se confond parfois avec celle de la formation des villes. Chercher une définition plus ou moins unificatrice de la ville, c'est chercher les fondements de son existence, c'est donc d'abord chercher les fondements de l'inégale répartition spatiale des agents, puis donner les conditions supplémentaires d'apparition d'une ville. Nos éléments de définition vont donc se fonder sur le concept d'agglomération et la théorie fondamentale du processus d'agglomération. Le concept d'*interaction* va jouer ici un rôle fondamental. D'autres concepts fondamentaux seront impliqués tels que ceux de proximité, d'information et de rationalité des comportements individuels.

Mais toute agglomération n'est pas une ville. De l'une à l'autre il y a surtout la différence entre le simple et le complexe. Les processus conduisant à l'agglomération cumulative d'agents différents et d'activités diversifiées seront donc mis en avant.

Nous soumettons ici une définition en trois phases qui nous feront passer successivement du cadre spatial le plus général à l'agglomération spatiale puis à la ville, qui en est une forme particulière. Nous montrerons dans la dernière section comment un grand nombre de définitions courantes de la ville peuvent être considérées comme des cas particuliers de celle que nous suggérons.

L'espace et la ville

La ville est de nature essentiellement spatiale, dans deux sens du terme. En premier lieu, la ville est le résultat du processus de formation d'un ordre spatial, le processus d'agglomération. Cet ordre se manifeste inévitablement d'une part sous la forme d'une organisation de l'espace des villes, c'est-à-dire d'une structure des réseaux de villes (Pumain, Robic, 1996) et d'autre part par une organisation des relations entre les villes et les espaces non-urbains : espace agricole du modèle de von Thünen, espace rural, espace péri-urbain. La ville constitue ainsi une partie d'un système plus vaste : la ville dans un système de villes, et la ville en liaison avec un espace environnant qui n'est pas urbain. On peut bien sûr étudier cet ordre à l'aide d'une représentation de la ville purement ponctuelle. Cependant, et en second lieu, il est difficile de saisir la nature profonde de la ville sans examiner ses propriétés internes, donc sans lui donner une véritable dimension spatiale, présentant une forme et une structure particulières (Baumont, Huriot, 1996a). La ville apparaît ainsi à la fois comme élément composant une structure spatiale et comme composition d'éléments spatialement structurés.

L'espace urbain, comme *espace géographique*, peut être décrit en s'inspirant de la définition axiomatique de H. Beguin et J. Thisse (1979). L'espace pré-géographique y est d'abord réduit à un ensemble mathématique S constitué d'éléments s , supports de localisation, séparés par des distances ou, en généralisant, par des mesures de proximité. Nous nommerons ici ces éléments *lieux pré-géographiques*. Sur ces éléments, ponctuels ou occupant une surface non nulle, on définit des attributs de stock (population, statut social dominant, niveau de services publics locaux, etc.), ou de flux (migrations, échanges, interactions diverses), simples ou composés (la densité est composée à partir de la population et de la surface), quantitatifs ou qualitatifs. On obtient alors l'espace géographique proprement dit. Chaque lieu pré-géographique, affecté de tous ses attributs, quantitatifs et qualitatifs, devient un lieu géographique, ou simplement *lieu* au sens classique du terme, c'est-à-dire une partie d'espace chargée de ses qualités.

Cette définition donne un cadre analytique simple qui peut servir de garde-fou méthodologique. Mais elle n'est chargée d'aucun sens particulier concernant l'espace défini et ne peut donc fonder une spécificité urbaine. Elle prête à discussion dans sa distinction entre les niveaux « pré-géographique » et « géographique » et dans la mesure où elle suppose qu'au premier niveau, on peut définir un lieu comme support neutre, indépendamment de ses attributs. Cela revient à accepter la séparation entre un espace-contenant abstrait et universel et les attributs qui le remplissent. On pourrait au contraire penser que l'espace n'existe pas indépendamment de son contenu. On devrait alors se contenter du niveau « géographique » et considérer le quadruplet (lieu pré-géographique, mesure de proximité, mesure de surface, attributs) comme un tout indécomposable.

Pour définir la ville sur ces bases, on pourrait toutefois considérer dans S un sous-ensemble T constitué des villes de S . Chaque ville serait une partie connexe de T . Le sous-

ensemble T serait déterminé sur la base d'attributs particuliers et « on pourrait considérer comme requis qu'une partie de ces attributs soient spécifiques de la ville : qu'ils constituent une condition nécessaire et suffisante pour justifier l'appellation "ville" et le qualificatif "urbain" ». (Beguin, 1996). Plus généralement, la ville pourrait apparaître comme une combinaison originale de lieux, de proximités et d'attributs. Mais la question de la détermination d'attributs qualitatifs adéquats, ou de seuils convenables d'attributs quantitatifs, et de la manière dont ils se combinent avec la notion de proximité, resterait entière.

De l'espace à l'agglomération

La question de la formation des villes est une spécification particulière du problème fondamental de l'économie spatiale et de la géographie, relatif à l'explication de l'hétérogénéité de l'espace humain. Les réponses données par les économistes passent par le concept d'agglomération.

Dans une agglomération, les agents sont proches. Dans une société libre, cette proximité réalisée résulte d'une recherche par chacun d'une proximité géographique avec d'autres.

Pourquoi cette recherche de proximité ? Parce que les agents y trouvent un intérêt. Pourquoi ? Parce qu'ils ont un besoin d'interaction. Or l'interaction est en général d'autant plus facile que la proximité est forte.

Ainsi, la recherche de proximité semble être un principe premier pour la formation des villes. Mais elle ne prend tout son sens qu'en liaison avec l'idée fondamentale d'indivisibilité et le phénomène de rendements croissants qui en découle. Elle engendre des *économies d'agglomération*, en facilitant des interactions de nature variée, passant par le marché ou non (ce sont alors des effets externes technologiques). Elle est ainsi à la source d'un *phénomène cumulatif d'agglomération*, qui peut être contrarié par les effets pervers de la proximité, à savoir les forces de dispersion exogènes ou engendrées par le phénomène d'agglomération lui-même et qui, en se combinant aux forces de concentration, déterminent un équilibre spatial, qu'on appelle « agglomération d'équilibre ». L'analyse de l'agglomération a donné lieu à plusieurs publications récentes (par exemple : Baumont, Huriot, 1996c ; Fujita, Thisse, 1995) et une présentation plus détaillée n'a pas sa place ici.

Une propriété particulièrement importante de l'agglomération est donc son caractère *cumulatif* (Baumont, Huriot, 1996c). A partir d'une initialisation exogène –cause de « première nature » (Krugman, 1993) ou « accident historique » (Arthur, 1990)– peut se développer un processus *endogène* d'agglomération. Endogène, d'abord parce que l'agglomération résulte des comportements des agents, plus précisément du fait qu'ils cherchent à réaliser des économies d'agglomération en se localisant à proximité les uns des autres. Endogène, encore et surtout, dans le sens où le processus d'agglomération, une fois lancé, a la capacité de se développer de lui-même : *l'agglomération entraîne l'agglomération*. Ce caractère cumulatif résulte d'une « causalité circulaire » (Myrdal, 1957) ou « rétroaction positive » qu'on retrouve aujourd'hui aussi bien chez W.B. Arthur (1990) que chez P. Krugman (1991, 1993). On pourrait l'illustrer par l'interaction entre les firmes et les travailleurs : les firmes ont tendance à s'installer là où il existe un vaste marché du travail qualifié et ce marché est vaste justement là où la production industrielle est concentrée.

Cette dynamique de l'agglomération ne se développe pas toujours d'une manière régulière. Elle procède parfois par sauts qualitatifs ou *bifurcations*, à la suite d'une évolution continue des paramètres quantitatifs des modèles. L'agglomération en un lieu ou

au contraire l'apparition d'autres lieux d'agglomération, peut ne se produire qu'au-delà de certaines *valeurs seuils* de paramètres clés comme le coût de transport, l'indicateur d'économies d'échelle et, pour un modèle où se côtoient un secteur agricole et un secteur industriel, la part des dépenses en biens industriels (Krugman, 1991). Le point où l'on passe d'un centre urbain à plusieurs est aussi une bifurcation. De telles bifurcations apparaissent également dans le modèle de formation des structures urbaines de M. Fujita et H. Ogawa (1982), ainsi que dans le modèle d'agglomération mono- ou multi-centrique de M. Fujita et P. Krugman (1995).

On peut concevoir un regroupement spatial d'individus dont les causes sont uniquement exogènes : chacun vient trouver au même lieu un avantage comparatif, une ressource ou une aménité naturelle, et ne cherche pas en soi la proximité des autres. Cette concentration spatiale n'engendre pas nécessairement un processus cumulatif d'agglomération, et l'interaction entre les individus peut rester nulle ou trop faible pour engendrer un processus cumulatif. Une concentration de chercheurs d'or ne constitue une ville que si elle est source d'interactions suffisantes.

On peut imaginer un établissement humain concentré qui reste de trop petite taille, ou pour lequel les paramètres cités plus haut n'ont pas les valeurs suffisantes, pour créer un système d'interaction capable de se développer de lui-même et d'attirer de nouveaux individus : cela peut être le cas d'un village qui ne deviendra jamais ville.

A fortiori si les deux circonstances précédentes sont réunies simultanément, il est possible qu'aucun mécanisme cumulatif endogène n'apparaisse.

Nous pourrions alors faire un premier pas vers une définition en proposant provisoirement d'appeler ville une *concentration humaine susceptible de constituer la conséquence et/ou l'origine d'un processus cumulatif d'agglomération*. Mais ceci est encore incomplet.

De l'agglomération à la ville

Parmi ces agglomérations cumulatives, la microéconomie spatiale étudie notamment les agglomérations de firmes et/ou d'industries, mais aussi d'autres agglomérations plus ou moins partielles, mais toujours relativement simples et traduisant des systèmes d'interaction entre des agents peu différenciés : des firmes, de la même industrie ou d'industries différentes, ou bien des individus souvent dotés de la même fonction d'utilité, ou encore des firmes et des ménages.

Or la ville est par excellence le lieu de la diversité. La diversité exacerbe le besoin d'interaction et accentue le caractère cumulatif des processus d'interaction. Ainsi les interactions urbaines se font entre des agents –consommateurs et/ou producteurs– diversifiés. L'interaction urbaine suppose la *diversité*. La ville est donc une organisation de la diversité : elle résulte de la concentration en un même lieu d'agents différents. Il nous semble que définir la ville uniquement en termes de concentration ou de densité nous fait oublier que la ville est une composition d'éléments *nécessairement* hétérogènes, et satisfaisant un *degré minimum de différenciation*. C'est en partie là que réside sa complexité.

La *diversité* des agents peut se manifester plus ou moins fortement. On peut être en présence d'un seul type d'agents, tous identiques, par exemple des firmes produisant le même bien avec des fonctions de production identiques. On peut aussi admettre que ces agents de même type soient différenciés. Alors apparaissent plusieurs niveaux de différenciation. On peut les différencier par leurs dotations (en biens, en capital humain, etc.), par des fonctions d'objectif différentes : fonctions d'utilité ou de production, ou en

introduisant une différenciation des revenus, ou une production de biens de même nature mais différenciés (comme en situation de concurrence monopolistique), ou encore une production de biens différents. On peut enfin combiner des agents pris dans des catégories différentes : producteurs, consommateurs, Etat.

Si la ville est une organisation spatiale de la diversité, elle ne résulte pas d'un unique processus élémentaire d'agglomération, mais combine dans une logique qui est encore mal connue différents processus simples (Papageorgiou, 1983).

La ville nous apparaît ainsi maintenant comme une *concentration humaine dans l'espace qui résulte d'une organisation de la diversité, et où les interactions sont suffisamment importantes pour prendre place dans un processus endogène complexe d'agglomération.*

5. Conclusions : portée et limites d'une définition

Cette définition contient *implicitement* quelques autres concepts importants reliés les uns aux autres par l'idée d'agglomération : *proximité, information, rationalité, effets externes, bien public, centralité*. Par là même, elle recouvre tout un ensemble de définitions plus ou moins partielles qui privilégient ces concepts.

Proximité

La *proximité* est sous-entendue dans l'idée de concentration, comme résultat, et dans celle d'agglomération, qui recouvre une organisation de la proximité dans le but d'en tirer des bénéfices (monétaires ou non). La proximité est une relation spatiale qui inclut et généralise la notion de distance ; mais c'est aussi une liaison de ressemblance, de complémentarité, de communauté d'objectif, qu'on résume parfois par le terme de proximité organisationnelle, ou relationnelle, et qui n'est pas incompatible avec la diversité des acteurs. Si la concentration spatiale se traduit en termes de proximité spatiale, le processus d'agglomération et les interactions qu'il met en oeuvre concerne bien aussi la proximité organisationnelle.

Notre définition recouvre ainsi les définitions qui font de la ville un lieu d'organisation de la proximité, ou d'organisation des individus pour bénéficier des avantages de la proximité. On retrouve là l'idée répandue que la ville est le résultat de la combinaison de la proximité spatiale et de la proximité organisationnelle (par exemple, Cappellin, 1988). Toutefois, la ville est nécessairement basée sur la proximité spatiale : elle se distingue en cela du réseau, qui est aussi une organisation réalisée dans le but de bénéficier des avantages de la proximité relationnelle, mais indépendamment d'une proximité spatiale.

Information

L'*information* occupe une place de plus en plus importante et de plus en plus reconnue dans les processus de production et d'innovation. Malgré des progrès très rapides dans les possibilités d'échanges d'information à distance, et en dépit de ce qu'on appelle parfois la « révolution de l'information », les hommes et les activités économiques éprouvent toujours au moins autant un besoin de proximité, de contact direct. L'information étant un bien

particulièrement recherché par le contact « face à face », elle est à la source même des processus d'agglomération qui forment la ville.

Lorsqu'on fait de la ville un lieu privilégié de création, d'échange, de diffusion de l'information, on est donc en plein accord avec notre proposition.

Rationalité

La *rationalité* est présente dans la manière dont les agents s'organisent pour tirer parti de la proximité. Le phénomène d'agglomération qui engendre la ville confronte les choix de localisation des différents acteurs en situation d'interdépendance, les ménages, les firmes, mais aussi un pouvoir politique représentant un intérêt collectif et qui peut être la collectivité locale. Une rationalité individuelle est présente dans les fonctions d'objectif des agents ; elle se révèle dans les modalités de leurs réactions face aux avantages et aux inconvénients de l'agglomération, par la façon dont ils intègrent une information plus ou moins complète dans leurs comportements, dans la manière dont chacun peut tenir compte des réactions des autres à son propre comportement, à travers des effets d'apprentissage ou d'inertie. Ces comportements peuvent être interprétés en termes d'interactions stratégiques.

Lorsque P. Claval (1968), par exemple, définit notamment la ville comme une organisation qui permet de « maximiser » les interactions dans la société, ne nous suggère-t-il pas l'importance de la rationalité individuelle ou collective qui permet cette maximisation ? Que la ville soit considérée comme une organisation spontanée d'individus ou comme une construction collective planifiée, qu'elle résulte de comportements coopératifs ou non, la question de la rationalité est au premier plan, même si les chercheurs s'en sont encore peu préoccupés.

Effets externes

Les économies d'agglomération qui engendrent la formation et le développement des villes sont une forme d'*effets externes*. L'origine conceptuelle des économies d'agglomération réside dans les économies externes marshalliennes (Marshall, 1890) et dans la théorie de la localisation de A. Weber (1909). Les économies d'agglomération mesurent les gains réalisés dans les opérations de production par la proximité géographique des firmes. Elles sont une source de rendements croissants externes qui apparaissent, toutes choses égales d'ailleurs, lorsque la taille du complexe productif localisé dans lequel s'insère une firme de taille donnée s'accroît. Ils peuvent encore être liés à des indivisibilités, mais externes à la firme. Mais l'idée d'effet externe n'est pas seulement liée à la production. Elle est à la base des présentations les plus générales qui soient du processus d'agglomération, quels que soient les agents concernés. Y. Papageorgiou et T.R. Smith (1983) déterminent dans quelles conditions l'existence d'externalités entre des individus entraîne une concentration spatiale, toutes les autres causes d'agglomération étant écartées. L'utilité des individus dépend de l'intensité de ces externalités (décroissante avec la distance) et de la congestion entraînée par la concentration spatiale. L'existence d'externalités positives entraîne une agglomération à condition que l'effet marginal de ces externalités soit supérieur à l'effet marginal de congestion.

Il va sans dire que toute définition de la ville mettant en avant son rôle de création d'effets externes spatiaux se ramène à une définition basée sur le phénomène endogène d'agglomération.

Bien public

L'idée de bien public est intimement liée à celle d'agglomération, ainsi qu'aux concepts précédents. L'agglomération comme processus endogène est entretenue par une concentration spatiale de biens publics. Les équipements de services collectifs, de diffusion de l'information, de transport, permettent la création ou la transmission de gains d'agglomération. Les firmes, les ménages, ont intérêt à se rapprocher pour bénéficier de ces équipements, mais ceux-ci n'apparaissent que dans les lieux où les agents sont déjà concentrés, ce qui engendre un processus cumulatif d'agglomération. On a ainsi parfois défini la ville en la ramenant à une simple concentration spatiale de biens publics.

Mais la capacité d'une concentration spatiale à engendrer et à diffuser des économies d'agglomération amène à considérer l'ensemble des économies d'agglomération que la ville rend disponibles à un moment donné, comme un bien public qui est impur si chaque nouvel agent bénéficie d'économies moindres et fait baisser le niveau des économies d'agglomération dont bénéficient les autres. Alors on fait tout simplement de la ville un bien public (par exemple, Papageorgiou, 1983). Ce bien public apparaît comme le moyen d'action privilégié de la création d'effets externes et de la mise en oeuvre du processus d'agglomération. Notre définition implique ainsi la conception de la ville-bien public.

Cette conception inclut elle-même les définitions qui font appel au politique : la ville comme communauté d'intérêt, comme concentration et symbole du pouvoir, la ville comme organisation politique ou comme instrument de régulation d'un espace plus vaste, est une ville-bien public. Dans un sens, la ville-centre de culte à laquelle J.-B. Racine (1993) donne un rôle privilégié au moins dans les civilisations pré-industrielles, peut s'analyser comme un bien public.

Elle rejoint également la conception de la ville comme concentration de la création et de la conservation culturelle.

Centralité

Une concentration spatiale d'acteurs économiques et sociaux divers et capable d'engendrer une agglomération cumulative ne peut vivre sur elle-même. Elle est nécessairement liée avec d'autres villes et/ou avec son arrière-pays, pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que quelques exemples. D'abord, notre définition met l'accent sur la diversité et le processus d'agglomération. Cela signifie en particulier division du travail et accroissement de productivité et cela implique le développement d'une production qui ne peut être écoulee uniquement sur place. La spécialisation industrielle, puis tertiaire de la ville a rendu nécessaire un approvisionnement extérieur depuis la campagne environnante. La production d'information, obéissant aux mêmes règles de spécialisation, est réalisée pour un usage qui n'est pas seulement interne. Elle est également diffusée vers des agents extérieurs. Le rôle politique de régulation et de domination suppose encore des relations avec un espace plus vaste.

Tout ceci fait de la ville telle que nous l'avons définie un *centre*, ce qu'illustrent par exemple les termes de « ville-centre » et de « lieu central » (Huriot, Perreur, 1995). Le mot concentration contient d'ailleurs le mot centre et signifie littéralement l'action de réunir en un centre. La caractérisation suivante d'un centre ne laisse planer aucun doute sur le fait que notre définition contient l'idée de centre : « Le centre est un lieu de rassemblement et de concentration, un lieu où ce qui se passe est important, un lieu d'action et d'interaction maximum. Il concentre population, emplois, richesse, connaissances, information, culture, capacités d'innovation économique, scientifique et culturelle, mais aussi moyens d'actions, pouvoir et décisions d'ordre politique, juridique et économique. [...] Le centre entretient

avec les autres lieux des relations asymétriques de complémentarité et de conflit [...] c'est un lieu de forte accessibilité, de focalisation, de convergence ou de rayonnement, un lieu qui attire et/ou émet des flux humains, matériels ou immatériels. » (Huriot, Perreur, 1994). En même temps, et comme la ville se différencie de l'espace rural, le centre s'oppose à autre chose, la périphérie.

Limites

La définition que nous proposons présente un certain degré de généralité, mais n'est ni universelle ni définitive. Elle est conditionnée par une vision microéconomique du monde basée sur le besoin d'interaction des individus, et même si certaines idées sur la rationalité, sur l'organisation, sur l'information, nous mènent vers la « nouvelle microéconomie », donc vers l'élargissement radical des hypothèses généralement admises en microéconomie, il n'est pas certain que chacun trouve ici une définition satisfaisante ...

Nous avons tenté une approche des conditions « nécessaires et suffisantes » d'existence d'une ville, mais il reste que notre proposition ne concerne pas nécessairement *toutes* les villes et *seulement* les villes. Elle est nettement orientée vers la caractérisation des villes contemporaines du monde développé. Pour revenir aux précautions énoncées à la section 2, il nous semble difficile, sinon impossible de trouver une définition satisfaisant rigoureusement la condition de Poincaré, sauf si nous décidons que notre définition crée l'objet ville.

Enfin, la recherche d'une définition de la ville est inévitablement liée à l'ensemble des recherches sur la formation et la nature des villes. Elle est donc nécessairement *provisoire*.

14 août 1996

Bibliographie

- Arthur W.B., 1990, Silicon Valley Locational Clusters : When Do Increasing Returns Imply Monopoly ? *Mathematical Social Science*, 19, 235-251.
- Bailly A., Baumont C., Huriot J.-M., Salles A., 1995, *Représenter la ville*, Paris, Economica (Géopoche).
- Bairoch P., 1985, *De Jericho à Mexico - Villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard.
- Baumont C., Huriot J.-M., 1996a, La ville et ses représentations formelles, in Derycke P.-H., Huriot J.-M., Pumain D., *Penser la ville. Théories et modèles*, Paris, Anthropos (Collection Villes), 7-51.
- Baumont C., Huriot J.-M., 1996b, La Ville, la Raison et le Rêve: entre théorie et utopie, *Document de travail n° 9602*, Dijon, LATEC.
- Baumont C., Huriot J.-M., 1996c, Modèles d'agglomération et ville, Annual Meeting of the Western Regional Science Association, February 26-28.
- Beguín H., 1996, Faut-il définir la ville ? in Derycke P.-H., Huriot J.-M., Pumain D., *Penser la ville. Théories et modèles*, Paris, Anthropos (Collection Villes), 301-320.
- Beguín H. et Thisse J.-F., 1979, An Axiomatic Approach to Geographical Space, *Geographical Analysis*, II, 4, 325-341.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1992, *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus-La Documentation Française.
- Cappellin R., 1988, Transaction Costs and Urban Agglomeration, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2, 261-278.
- Claval P., 1968, La théorie des villes, *Revue Géographique de l'Est*, 1-2, reproduit in Roncayolo M., Paquot T., 1992, *Villes et civilisation urbaine - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, 195-222.
- Duby G., 1980, *Histoire de la France Urbaine*, Paris, Seuil, tome 1.
- Fouchier V., 1994, Penser la densité, *Etudes Foncières*, 64, 7-12.
- Foulquié P., 1962, *Dictionnaire de la langue philosophique*, Paris, PUF.
- François N., Frankhauser P., Pumain D., Villes, densité et fractalité, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 67, 55-64.
- Frankhauser P., 1994, *La fractalité des structures urbaines*, Paris, Anthropos (Collection Villes).
- Fujita M., 1989, *Urban Economic Theory - Land Use and City Size*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Fujita M., Krugman P., 1995, When is Economy Monocentric ? Von Thünen and Chamberlin Unified, *Regional Science and Urban Economics*, 25, 505-528.
- Fujita M., Ogawa H., 1982, Multiple Equilibria and Structural Transition of Non-monocentric Urban Configuration, *Regional Science and Urban Economics*, 12, 161-196.
- Fujita M., Thisse J.-F., 1995, Economics of Agglomeration, papier présenté au colloque « Microéconomie et ville », Dijon, à paraître in Huriot J.-M., Thisse J.-F., eds, *Economics of Cities*.
- Glaeser E.L., 1994, Economic Growth and Urban Density: a Review Essay, Working Paper n° E-94-7, Hoover Institution, Stanford University.
- Goffette-Nagot F., 1996 (à paraître), Un modèle radioconcentrique pour l'analyse des espaces ruraux périurbains, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 4.

- Gottmann J., 1962, Mégalopolis, région-laboratoire de l'urbanisme moderne, *Les cahiers de la République*, 7, 46, reproduit in Roncayolo M., Paquot T., 1992, *Villes et civilisation urbaine - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, 587-592.
- Huriot J.-M., Perreur J., 1995, Centre-périphérie : fondements et critères, Document de travail du LATEC n° 9505, à paraître in Célimène F. et Lacour C., éd., *L'intégration régionale des espaces*, Paris, Economica.
- Huriot J.-M. et Perreur J., 1994, La centralité, in Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H. et Huriot J.-M. (sous la direction de), *Encyclopédie d'économie spatiale*, Paris, Economica, 47-53.
- Kerbat M.-C., 1995, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, PUF (Collection Major).
- Krugman P., 1991, Increasing Returns and Economic Geography, *Journal of Political Economy*, 99, 31, 483-499.
- Krugman P., 1993, First Nature, Second Nature and Metropolitan Location, *Journal of Regional Science*, 33, 2, 129-144.
- Marshall A., 1890, *Principles of Economics*, 1st ed., London, Macmillan. Traduction française par Sauvaire-Jourdan F. et Saviniers-Bouyssi F., 1906-1909, à partir de la 4ème éd., Paris, Giard et Brière. Réédition : 1971, Paris-Londres, L.G.D.J. - Gordon & Breach.
- Mumford L., 1961, *The City in History* ; traduction française (1964), *La cité à travers l'histoire*, Paris, Seuil.
- Myrdal G., 1957, *Economic Theory and Under-Developed Regions*, London, Duckworth.
- Papageorgiou Y. Y., 1983, Models of Agglomeration, *Systemi Urbani*, 3, 391-410.
- Papageorgiou G. J. et Smith T. 1983, Agglomeration as Local Instability of Spatially Uniform Steady-States, *Econometrica*, 51, 1109-1119.
- Pumain D., 1994, Villes et agglomérations urbaines, in Auray J.-P., Bailly A., Derycke P.-H., Huriot J.-M., éd., *Encyclopédie d'économie spatiale*, Paris, Economica (Bibliothèque de Science Régionale), 111-125.
- Pumain D., Robic M.-C., 1996, Théoriser la ville, in Derycke P.-H., Huriot J.-M., Pumain D., *Penser la ville. Théories et modèles*, Paris, Anthropos (Collection Villes), 107-161.
- Racine J.-B., 1993, *La ville entre Dieu et les hommes*, Paris, Anthropos-Economica.
- Reclus E., 1895, The Evolution of cities, *Contemporary Review*, traduction reproduite in Roncayolo M., Paquot T., 1992, *Villes et civilisation urbaine - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, 158-173.
- Serre M., 1993, *La légende des anges*, Paris, Flammarion.
- Valéry P., 1973, *Cahiers*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Verhaeren E., 1895, *Les Villes tentaculaires*, repris dans Verhaeren E., 1982, *Les Campagnes hallucinées - Les Villes tentaculaires*, Paris, Gallimard.
- Weber A., 1909, *Über den Standort der Industrien*, Tübingen, Verlag Mohr, traduction anglaise, Friedrich C. J., 1929-1957, *Alfred Weber's Theory of the Location of Industries*, Chicago, University of Chicago Press.
- Wirth L., 1938, Le phénomène urbain comme mode de vie, in Roncayolo M., Paquot T., 1992, *Villes et civilisation urbaine - XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Larousse, 312-326.